

**M 56 A – Projet de valorisation et de préservation environnementale d'un espace**

Horaires pour l'élève	Cours	TP/TD	Total
<b>Disciplines</b>			
STAE	58	58	<b>116h</b>
Non affecté (*)	14,5	14,5	<b>29 h</b>
<b>TOTAL</b>	<b>72,5 h</b>	<b>72,5 h</b>	<b>145 h</b>

(\*) le volume horaire non affecté sera précisé dans le document d'accompagnement du module M 56 A comme étant de la « ESC »

**Objectif général du module**

**Concevoir et conduire un projet de valorisation et de préservation environnementale d'un espace**

**Objectifs du module**

1. S'approprier le contexte
2. Construire un projet adapté à une commande réalisable
2. Réaliser le projet ou une partie significative
3. Évaluer le projet
4. Concevoir une articulation du projet avec une activité de loisir de pleine nature

**Présentation du module - Conditions d'atteinte des objectifs**

Ce module est complémentaire des modules M52, M54 et M55 dont il est une application partielle. Il prolonge le M22 en particulier en matière de méthodologie de projet et de travail de groupe. Il permet de réinvestir l'ensemble des compétences concernées, de se confronter à elles et d'être sensibilisé à la nécessité de les acquérir.

Il repose sur la mise en place et la réalisation d'un « projet-tutoré » conduit par groupe. Ce « projet-tutoré » doit répondre à une demande portée par un commanditaire ou initié par un donneur d'ordre, en réponse à une problématique de valorisation des territoires, du patrimoine naturel et bâti, de la mise en place d'activité de loisirs de pleine nature et de préservation de l'environnement.

Il place ainsi l'apprenant « en vraie grandeur » dans une situation professionnelle et lui permet de mettre en œuvre de façon synthétique, les différents apports des autres modules.

Il permet d'acquérir une méthodologie basée sur la démarche d'interprétation. Celle-ci, créative, participative, permettra la planification de cette mise en valeur.

Il est important de veiller à ce que le projet s'inscrive dans une échelle d'espace et de temps réaliste pour être réalisable y compris sur le plan financier. Le projet que le groupe d'apprenants doit conduire, ne doit pas seulement être conçu, mais être réalisé, au moins pour une partie significative, afin de permettre à l'étudiant une véritable confrontation au réel.

Il se déroule de façon étalée dans le temps, en respectant bien les différentes phases. L'accompagnement des groupes par l'enseignant-tuteur est essentiel et des temps de rencontres et de suivi sont indispensables. Elles constituent des moments forts de conseil, de réajustement, et d'évaluation de la maîtrise des démarches et du fonctionnement du groupe.

Les phases de rencontre et de restitution aux usagers, à la population, aux partenaires, aux collectivités territoriales, aux publics concernés, au commanditaire sont conçues avec soin et entreront pour une part importante dans l'évaluation de la démarche mise en œuvre, à côté de la qualité et la pertinence des réalisations, des activités de loisirs pleine nature proposées et des animations mises en œuvre.

La nature « intégrative » de ce module nécessite la mise en place d'un temps important de pluridisciplinarité entre les disciplines intervenant dans les modules 52, 54 et 55.

**Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation**

**1. Appréhender le contexte et la commande**

11 - Analyser l'espace concerné dans son territoire et identifier les patrimoines matériels et immatériels

12 - Développer une démarche participative dans la phase d'analyse des usages et des demandes sociétales

- 13 - Organiser avec les partenaires et les usagers l'analyse des éléments repérés et prendre en compte leurs demandes
- 14 - Inventorier et spatialiser tous les éléments retenus
- 15 - Détecter et formaliser les enjeux et les finalités
- 16 - Caractériser le(les) public(s) cible(s) concernés par le projet

## **2. Construire un projet adapté à une commande réalisable**

- 21 - Construire et formaliser des scénarii de mise en valeur mobilisant des démarches d'interprétation
- 22 - Concevoir une signalétique, des infrastructures d'accueil et la mise en sécurité du site et des publics
- 23 - Réaliser les outils indispensables à la présentation du projet
- 24 - Proposer un pré-projet opérationnel dans ses différents aspects
- 25 - Rédiger la note d'intention et le cahier des charges spatialisé accompagné des modalités d'évaluation
- 26 - Négocier avec le commanditaire un mandat réaliste

## **3. Réaliser le projet ou une partie significative**

- 31 - Planifier les opérations de la démarche d'interprétation
- 32 - Réaliser des phases validées par le commanditaire ou le donneur d'ordre

## **4. Évaluer le projet réalisé**

- 41 - Évaluer l'efficacité de la partie réalisée au regard des intentions du programme et des impacts observés
- 42 - Évaluer la mise en œuvre du projet
- 43 - Définir les prolongements du projet et ses adaptations possibles

## **5. Imaginer une articulation du projet avec une activité de loisir de pleine nature**

- 51 - Evaluer les potentialités écotouristiques de l'espace concerné
- 52 - Identifier le fonctionnement d'une structure d'activité de pleine nature et son contexte réglementaire
- 53 - Repérer les types d'activités et les compétences nécessaires à leur mise en œuvre en toute sécurité
- 53 - Participer à la mise en œuvre d'une activité de pleine nature
- 54 - Proposer une activité de loisirs de pleine nature en accompagnement du projet